

**Assemblée générale annuelle 2023**  
**5 septembre 2023**  
**18h30**

**Présences :**

Abra Agboli

Bryn Ansell

Rym Aouameur

Laura Avalos

Frédéric Barbeau

Benoit Chaussé

Kym de la Durantaye

Emilie Gauduchon

Jonathan Gauvin

Benoit Gosselin

Éric Lafrance

Geneviève Lessard

Marie-Claude Mallet

Moustapha Mbaye

Tyna Morin

Véronique Pepin

Mbola Rakatomohanina

Hélène Rukundo

Nicolas Tremblay

Dominique Villeneuve

Alain Yao

Sujets	Procédures
<b>Ouverture et mot de bienvenue</b>	M. Beaudry, directeur de l'école, souhaite la bienvenue à tous les participants de l'assemblée générale annuelle. Ouverture de l'assemblée générale 2023 à <b>18h36</b> .
<b>Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée</b>	Monsieur Beaudry est nommé comme président de l'assemblée générale par acclamation et Mme Ada est nommée comme secrétaire de l'assemblée générale par acclamation.
<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	M. Beaudry procède à la lecture de l'ordre du jour. M. Frédéric Barbeau propose l'adoption de cet ordre du jour. Il est secondé par M. Éric Lafrance.
<b>Lecture et adoption du PV de l'AG du 6 septembre 2022</b>	M. Beaudry donne quelques minutes à l'assemblée pour prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2022. Il invite, ensuite, les membres qui étaient présents à procéder à l'adoption.  Mme Marie-Claude Mallet en fait la proposition, secondée par M. Frédéric Barbeau.

<p><b>Présentation rapport annuel du conseil d'établissement</b></p>	<p>M. Beaudry explique les rôles et responsabilités des membres du conseil d'établissement, qui se résument en trois points essentiellement : apprendre, comprendre et s'impliquer tout en donnant du sens à ce qu'on fait.</p> <p>Quelques dossiers suivis par le conseil d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le conseil d'établissement a suivi les différents travaux en cours ou en fin d'exécution dans les deux immeubles.</li> <li>• Il a approuvé la grille-matière de 2023-2024 ainsi que le programme d'enseignement de l'éducation à la sexualité</li> <li>• Le CÉ approuve aussi les différentes campagnes de financement de l'école (école et finissants) ainsi que le fournisseur du dîner traiteur. Cette année, nous faisons affaire avec le traiteur le Villageois.</li> <li>• Il approuve les sorties éducatives de l'école qui se font à l'extérieur de l'école et en dehors des heures normales de classe.</li> <li>• Le CÉ a approuvé la contribution du conseiller municipal pour l'achat d'un abri (zone d'ombre) pour l'immeuble St-Paul pour un montant d'environ 20 000\$. Les soumissions sont en cours.</li> <li>• Le CÉ a approuvé le dépôt d'une demande de financement au ministère pour le projet de réaménagement de la cour d'école de Limoges. Cette demande n'a pas été retenue.</li> <li>• Il a adopté le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.</li> <li>• Il a suivi les travaux du comité de révision du projet éducatif de l'école.</li> </ul>
<p><b>Présentation des activités et travaux de l'école</b></p>	<p>Monsieur Beaudry présente le portrait de l'école (nombre d'élèves par immeuble et nombre de membres du personnel). Il expose également les chantiers de réflexion pédagogique amorcés par l'équipe.</p> <p>L'école poursuit son travail de révision du projet éducatif dont la version finale doit être adoptée par le conseil d'établissement au plus tard en décembre 2023.</p> <p>Une courte présentation sur le baccalauréat international et la SÉBIQ est également faite.</p> <p>Enfin, monsieur Beaudry présente les travaux de rénovation faits l'été dernier et ceux à venir dans la prochaine année.</p>
<p><b>Présentation d'un conseil d'établissement et de ses travaux</b></p>	<p>Le conseil d'établissement de l'école internationale du Village est composé de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 membres parents élus par l'assemblée En général, 2 ou 3 membres sont élus alternativement afin de faciliter le roulement au sein des membres du conseil d'établissement.</li> <li>• 2 membres parents substitués</li> <li>• 5 membres du personnel, dont au moins deux enseignants et une personne du service de garde, élus par leurs pairs</li> <li>• 2 représentants des membres de la communauté (sans droit de vote)</li> </ul>

<p><b>Nomination d'un président et d'une secrétaire d'élection</b></p>	<p>Monsieur Benoit Gosselin propose Monsieur Simon Beaudry comme président des élections. Mme Laura Avalos propose Mme Rachelle Ada comme secrétaire d'élection. Tous les deux sont élus par acclamation.</p>
<p><b>Élections pour nommer des nouveaux membres (4 postes vacants)</b></p>	<p>Monsieur Beaudry explique que, cette année, en raison de la démission d'un membre du conseil d'établissement, l'assemblée devra élire 4 parents pour être membres du conseil d'établissement. On demande aux personnes volontaires de présenter leur candidature.</p> <p>Plusieurs parents étaient candidats pour être membres du conseil d'établissement de l'école. Nous avons donc dû passer aux votes. Étaient candidats :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Marie-Claude Mallet</i></li> <li>2. <i>Benoit Chaussé</i></li> <li>3. <i>Nicolas Tremblay</i></li> <li>4. <i>Kym de la Durantaye</i></li> <li>5. <i>Frédéric Barbeau</i></li> <li>6. <i>Jonathan Gauvin</i></li> <li>7. <i>Véronique Pepin</i></li> <li>8. <i>Éric Lafrance</i></li> <li>9. <i>Abra Agboli</i></li> </ol> <p>À la suite du 1<sup>er</sup> tour ont été élus</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Jonathan Gauvin</i></li> <li>2. <i>Véronique Pepin</i></li> </ol> <p>En raison d'une égalité, un 2<sup>e</sup> tour a été nécessaire pour élire les deux autres membres du CÉ.</p> <p>À l'issue du 2<sup>e</sup> tour, ont été élus:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Nicolas Tremblay</i></li> <li>2. <i>Marie-Claude Mallet</i></li> </ol> <p>Ensuite, l'assemblée a procédé à l'élection des membres substitués. Étaient candidats :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Abra Agboli</i></li> <li>2. <i>Benoit Chaussé</i></li> <li>3. <i>Rym Aouameur</i></li> <li>4. <i>Émilie Gauduchon</i></li> </ol> <p>À l'issue du vote, l'assemblée a élu :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Abra Agboli</i></li> </ol> <p>Un second tour de vote est nécessaire pour départager les candidats ayant obtenu le même nombre de voix au premier tour pour être substitués.</p> <p>À l'issue du vote, l'assemblée a élu :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. <i>Benoit Chaussé</i></li> </ol>

	<p><b>À la suite des élections, sont désormais membres du conseil d'établissement de l'école internationale du Village pour l'année scolaire 2023-2024 :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Suzanne Trachsel</i></li> <li>2. <i>Jonathan Gauvin</i></li> <li>3. <i>Véronique Pepin</i></li> <li>4. <i>Nicolas Tremblay</i></li> <li>5. <i>Marie-Claude Mallet</i></li> </ol> <p><b>Les membres substitués</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Abra Agboli</i></li> <li>2. <i>Benoit Chaussé</i></li> </ol>
<p><b>Élection d'un représentant au comité de parents</b></p>	<p><b>Représentant au Comité de parents</b>  M. Nicolas Tremblay se propose pour être le représentant au Comité de parents.  Mme Véronique Pepin se propose pour être substitut.  Tous deux sont élus par acclamation.</p>
<p><b>Présentation de l'OPP et de ses travaux</b></p>	<p>Mme Ada présente l'Organisation des parents participatifs, leur rôle ainsi que la possibilité de s'impliquer partiellement ou à faire partie du noyau organisateur. La participation des parents aux activités de l'école est essentielle pour que les activités puissent avoir lieu dans l'école.  Elle invite les parents présents à participer comme parents bénévoles et en parler autour d'eux de l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire de leur enfant.</p>
<p><b>Levée de la séance</b></p>	<p>M. Frédéric Barbeau propose la levée de la séance à <b>20h48</b>. Il est secondé dans sa proposition par madame Hélène Rukundo.</p>